



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DES COMMERCANTS DES  
MARCHES DE PROVENCE VAUCLUSE ET LIMITOPHES (SCMPVL) - 25 janvier 2012-**

**Ordre du jour :**

1. Rapport moral du Président Dominique DAMIANO
2. Rapport d'activités du Secrétaire Général Van VU DINH
3. Rapport de la trésorière Sabine VALLETTE
4. Election du Conseil d'Administration
5. Election du Président par le Conseil d'Administration en séance extraordinaire.
6. Débat ouvert

**16H30** : ouverture de la séance par le Président de séance Sébastien Fisseux

**Les institutions représentées :**

Villes de : Bonnieux, Donzère, Jonquières, L'Isle-sur-la-Sorgue, Pélissanne, Sorgues, Vaison-la-Romaine, Vedène

Chambre de Commerce de Vaucluse – Chambre des métiers de Vaucluse - Macif

Madame Monique RUBIN Présidente de la FNSCMF

**1. Rapport moral du Président Dominique DAMIANO.**

Ce Rapport moral présente les points essentiels de l'année 2011 dans un contexte toujours difficile de crise, sans compter d'autres aléas tels que :

**Les créations** ou agrandissements de superettes sur simple autorisation du Maire (surfaces inférieures à 1000m<sup>2</sup>). **Ajoutons** à cela quelques communes peu enclines à la concertation. Rappelant au détour les bonnes relations entretenues avec 90% des villes qui appliquent l'article L.2224-18 du code général des collectivités territoriales (cgct). **Un article qui montre malheureusement ses limites et nécessite d'être élargi.** D'autres facteurs facilitent la concertation. En ce sens, le rôle des délégués est primordial, mais celui des institutions telles que les chambres de commerce et d'industrie est aussi déterminant lorsque celle-ci sont volontaires comme la CCI de Vaucluse (ex : organisation conjointe de la "Journée d'Information des Placiers"). Le Président dénonce également **la politique** de certaines villes qui sectorisent leurs marchés en distinguant par exemple l'alimentaire et le textile. Les failles de la législation ou les faiblesses de certains élus sont aussi de nature à affaiblir un marché lorsque ceux-ci se réfugient derrière des directeurs généraux qui les orientent vers des choix en dépit du bon sens. Sans parler **des augmentations des tarifs de droits de place** : Beaucoup prétextent un **"réajustement"** des tarifs, indexé sur l'indice INSEE, pour voter des tarifs de droits de place et d'électricité prohibitifs comme Orange ou Arles. On ne peut accepter que des villes génèrent des recettes bénéficiaires au détriment des commerçants non sédentaires. **Quant à la Délégation de service public**, nous avons constitué un dossier sur les dérives de ce mode de gestion lorsqu'il met aux commandes des sociétés peu scrupuleuses. L'ensemble de ces éléments sont également disponibles sur notre site [www.scmpvl.net](http://www.scmpvl.net). **Le rapport est clos** après un retour sur les partenariats MACIF et RSI ainsi que les différentes actions de promotion menées conjointement avec le CPPM : L'exposition "Foires et Marchés, d'Hier à Aujourd'hui", notre participation sous l'égide de la Fédération Nationale à la 1<sup>ère</sup> fête de la gastronomie le 23 septembre, mais aussi l'organisation du 1<sup>er</sup> concours de pétanque par notre syndicat.

Après vote de l'Assemblée Générale, le Rapport moral est adopté à l'unanimité

**2. Rapport d'activité du Secrétaire Général Van VU DINH.**

Après avoir pointé l'importance du 1<sup>er</sup> semestre 2012 au regard des prochaines échéances électorales, le secrétaire général insiste sur le soin que la profession doit apporter à l'évolution de la demande afin de s'adapter et de résister. Notamment face à une distribution industrielle toujours plus vorace en m<sup>2</sup>, soulignant au passage le record national du Vaucluse avec 396m<sup>2</sup> pour 1000 habitant quand la moyenne nationale trône à 296m<sup>2</sup>. Exprimant de ce fait l'adhésion de notre organisation professionnelle à l'action de l'Union des commerçants et artisans de Vaucluse ainsi que la toute jeune association "En toute franchise 84". L'ensemble du rapport revient ensuite sur les faits marquants de l'année 2011 tels que : la décision de la commune de Bollène de scinder en deux parties son marché sous prétexte de travaux (non mise en application à jour), ou encore l'augmentation des tarifs de droits de place de la ville d'Orange de 100%, accompagnée de tarifs d'électricité prohibitifs dénoncés par le syndicat. Sur ce terrain, la municipalité est rejointe par la commune d'Arles qui par ailleurs ne tient aucun de ses engagements : places vacantes non affichées, tarifs, réunion de la commission des marchés une seule fois dans l'année au lieu des 4 réunions convenues... Le rapport évoque également les dérives générées par la délégation de service public pour la gestion du marché de Pertuis : agrandissement du périmètre du marché, création de marchés à thème, encaissement de la TVA, création d'une taxe de promotion etc. D'autres problèmes ont aussi été soulevés sur les communes de Saint-rémy-de-Provence et Salon-de-Provence. La première, suite aux dérives constatées dans la gestion du marché avec l'application de sanctions arbitraires et autres humiliations dont plusieurs commerçants ont été victimes. Ce que nous avons clairement dénoncé par courrier et en commission.

Quant à Salon, ce sont les travaux de la place Morgan qui posent problème, suite à leur interruption et un positionnement qui n'est pas clairement établi pour le marché qui subit de plein fouet les conséquences de cette situation. Le marché de Monclar à Avignon, a nécessité, lui, de nombreuses rencontres afin de régler les problèmes qui émergeaient au fur et à mesure. Parmi les avancées, notons qu'une liste d'ancienneté a été établie pour les passagers afin de résoudre les problèmes liés à la titularisation. L'idée de la création d'un marché de cœur de Ville est également évoquée. Une demande a été formulée à la mairie avec l'appui de la CCI de Vaucluse. Le rapport souligne également les relations constructives et positives avec les villes de Cavaillon qui fêtait au mois de juin le 1<sup>er</sup> anniversaire du retour du marché sur le cours Bourmissac ainsi que la ville de Vaison-la-Romaine pour la réfection de la place Montfort, qui a nécessité de nombreuses réunions et réajustements qui ont permis avec la volonté commune d'aboutir à un résultat positif. Le travail de la ville de Tarascon est aussi souligné quant à la modification du règlement de son marché hebdomadaire. L'accent est aussi mis sur la vigilance qui doit être en permanence apportée afin d'éviter des désagréments et des dérives concernant par exemple le ramassage des déchets ou l'installation de marchés de Noël dans le périmètre du marché (Carpentras, l'Isle-sur-la-Sorgue). Le rapport est clos sur l'initiative du "Tour de France des Marchés de France" ainsi que l'organisation de la "journée des placiers" avec la CCI de Vaucluse.

Après vote de l'Assemblée Générale, le Rapport d'Activité est adopté à l'unanimité

### 3. Rapport de la trésorière Sabine VALLETTE.

La Trésorière indique que l'organisation a assumé plusieurs charges dont le compte rendu fait financier part. Elle revient sur le soutien financier qu'a apporté le syndicat au Comité pour la Promotion des Marchés (8248,51€), afin de l'aider à financer l'emploi de la chargée de communication, l'exposition "Foires et Marchés d'Hier à Aujourd'hui" ainsi que les dépliants de la route des marchés. Ces difficultés financières résultent du retard de paiement de la subvention région 2010 et du non versement de celle-ci en 2011. Cette année, le concours de pétanque organisé à Sorgues le 10 Octobre, a permis d'éviter un gros déficit. Cette manifestation sera reconduite l'année prochaine. En 2011 sur le montant de notre cotisation fixée à 123€, 89€ par adhésion ont été reversés à la fédération. Il reste donc 34€ par adhérent pour le syndicat. Une augmentation de 2€ a déjà été effectuée en 2012 (afin de palier à l'augmentation de la part fédérale, 90€ en 2012), fixant le prix de l'adhésion à 125€. Afin de combler au désengagement des institutions, de maintenir l'emploi de la chargée de communication du CPPM et de conserver notre marge de manœuvre, une augmentation de 2€ pour 2013 est soumise au vote de l'assemblée générale, portant la cotisation à 127€.

Après vote de l'Assemblée Générale, le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

### 4. Election du Conseil d'Administration.

Les candidats proposés pour former le Conseil d'Administration du Syndicat des Commerçants des Marchés de Provence Vaucluse et Limitrophes.

- |                         |                      |                           |                          |
|-------------------------|----------------------|---------------------------|--------------------------|
| 1. Mme Christelle AUZET | 2. Mr Jacques BONINO | 3. Mlle BONNARD Alexandra | 4. Mr BOUTABA Michel     |
| 5. Mr CESARINI Jean     | 6. Mr CEYTE OLIVIER  | 7. Mr DAMIANO Dominique   | 8. Mlle DAMIANO Violette |
| 9. Mr FISSEUX Sébastien | 10. Mr RIGO Hervé    | 11. Mr REYMOND Gérard     | 12. Mme VALLETTE Sabine  |
| 13. Mr VU DIHN Van      |                      |                           |                          |

Les candidats pour être conseillers techniques du Syndicat des Commerçants des Marchés de Provence Vaucluse et Limitrophes.

- |                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| 1. Mr DIDIER Roger | 2. Mr VALENTI Charles |
|--------------------|-----------------------|

Après avoir été soumise au vote de l'Assemblée Générale, cette liste est adoptée à l'unanimité.

### 5. Election du Président par le conseil d'administration en séance extraordinaire.

Candidat au poste de Président du SCMPCL :

- ◆ Mr DAMIANO Dominique étant le seul candidat au poste de Président du SCMPVL
- ◆ Après vote du conseil d'administration, Dominique Damiano est réélu à 11 voix. Deux membres du Conseil d'Administration, Messieurs Bonino et Césarini n'ont pas participé au vote. Ils étaient excusés.

**Le Président du SCMPVL  
Dominique DAMIANO**